

Le Burundi appelle la communauté internationale à lever les sanctions (MAE)

@rib News, 19/11/2019 Source Agence Anadolu Le gouvernement burundais a appelé, mardi, la communauté internationale de lever "les sanctions unilatérales" contre Bujumbura, lors d'une séance d'information avec les chefs de missions diplomatiques, consulaires et des représentants des organisations internationales accréditées au Burundi.

« Nous lançons un appel vibrant à l'endroit de la communauté internationale afin de lever les sanctions unilatérales prises contre le Burundi », a déclaré Isidore Ntirampeba, secrétaire permanent au ministère des Relations extérieures, notant que : « garder les sanctions unilatérales prises contre le Burundi serait, donc, handicaper les relations de coopération ». Car, a-t-il justifié, le gouvernement du Burundi et le peuple burundais pensent que l'objectif de la coopération internationale consiste à favoriser l'établissement des échanges. Lesquels échange contribuent à diminuer les inégalités entre les Etats en voie de développement ou développés. Affirmant que la paix et la sécurité régissent sur le territoire national, Ntirampeba a qualifié les sanctions prises contre le Burundi "d'injustes et non-fondées". « Il s'agit d'une autre forme de domination des pays développés sur les pays en voie de développement », a-t-il dit, rappelant que la solidarité ou la coopération internationale diminue les inégalités entre les Etats et favorise l'équité sociale. Depuis 2016, une année après l'éclosion de la crise politico-sécuritaire en rapport avec le 3^e mandat président Pierre Nkurunziza, le gouvernement du Burundi faisait l'objet de sanctions de l'Union européenne (UE), principal donateur avec une aide globale de quelque 430 millions d'euros, programmée pour la période 2015-2020. Néanmoins, l'UE a maintenu son soutien financier à la population et son aide humanitaire. Le but de ces sanctions est de contraindre les autorités burundaises au dialogue avec l'opposition. En octobre 2015, l'UE avait, par ailleurs, adopté des sanctions contre quatre proches du président Nkurunziza pour leur implication active dans la répression des manifestants. Dans la foulée, d'autres anciens partenaires financiers ont emboîté le pas à l'UE. Des partenaires comme l'Allemagne, la France, la Belgique, les Pays-Bas ont, à leur tour, décidé de geler les fonds destinés aux caisses de la présidence et les avoirs des personnalités proches du régime, accusées d'atteintes à la démocratie ou d'actes de violence contre les manifestants contre le 3^e mandat du Président. Idem pour les Etats-Unis qui ont pris des sanctions ciblées (restriction de circulation et gel des avoirs) contre huit personnalités proches du pouvoir. Depuis avril 2015, le Burundi vit au rythme d'une crise politico-sécuritaire liée au 3^e mandat du président Nkurunziza, jugé illégal par l'opposition et la société civile. Malgré sa tentative à changer la Constitution par voie référendaire (mai 2017), Nkurunziza a déclaré qu'il ne sera pas candidat pour les prochaines élections financées par les Burundais eux-mêmes. Selon le calendrier électoral, la présidentielle, les législatives et les élections de conseillers communaux sont fixées pour le 20 mai 2020.